

Activité 2 : Analyser des documents

Doc. 1 La IV^e République, une république sociale

1. Au lendemain de la victoire, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés consacrés par la Déclaration de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par la République.

3. La loi garantit à la femme des droits égaux à ceux de l'homme.

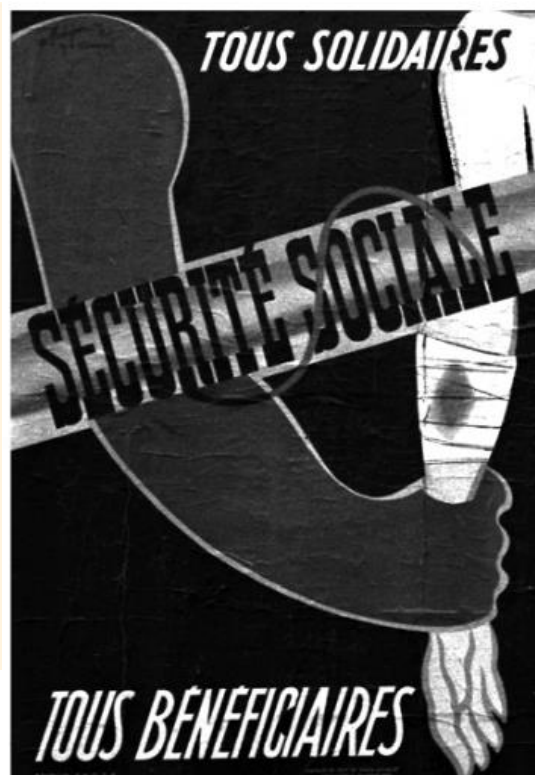
6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale.

7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois.

11. Elle garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture.

D'après le préambule de la Constitution de la IV^e République proclamée en 1946, repris dans la Constitution de la V^e République en 1958.



Doc. 2 La création de la Sécurité sociale en 1945

1 Dans quel contexte la Constitution de la IV^e République a-t-elle été rédigée ? → Doc. 1

- En 1946 : le retour à la République après la Seconde Guerre mondiale et le régime de Vichy
 En 1958 : la guerre d'Algérie et le retour du général de Gaulle au pouvoir

2 À l'aide de l'affiche, souligne l'article qui énonce les objectifs de la Sécurité sociale. → Docs. 1 et 2

3 Explique le slogan de l'affiche. → Docs. 1 et 2

Le slogan de l'affiche « Tous solidaires, tous bénéficiaires » signifie que tous les Français contribuent à la Sécurité sociale par solidarité avec les personnes qui en ont besoin (malades, retraités...) et que tous peuvent bénéficier des aides en cas de besoin.

Coup de pouce

- Le slogan est en deux parties : « tous solidaires » désigne ceux qui contribuent à la Sécurité sociale et « tous bénéficiaires » indique ceux qui peuvent être aidés.
- Le dessin explique le slogan : un bras fort tient un bras couvert de bandages, marque de blessure.

4 Quels autres droits sociaux sont affirmés dans la Constitution ? → Doc. 1

L'action syndicale, la grève, l'éducation, la formation et la culture.

5 Quelle décision prise en 1944 illustre l'article 3 sur l'égalité femmes-hommes ? → Doc. 1

- L'accès à la contraception légalisée Le droit de vote des femmes L'autorité parentale partagée